

Courras, Philippe (1863-19.. ; compositeur). [Habanera. Op. 23]Habanera pour piano : [op. 23]. [1902].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

C.1902

A MA MÈRE.



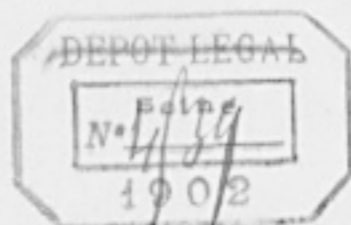
POUR PIANO

PAR

P. COURRAS

Prix net: 1^f.50
Orchestre net: 2^f.

E. COSTIL, Editeur
221, Faub^g St Honoré, Paris.
*Tous droits d'exécution et de reproduction
réservés pour tous pays.*



N. 13441

C.1902

A MA MÈRE.



POUR PIANO

PAR

P. COURRAS

Prix net: 1^f.50
Orchestre net: 2^f.

E. COSTIL, Editeur
221, Faub^g S^t Honoré, Paris.
*Tous droits d'exécution et de reproduction
réservés pour tous pays.*



Imp. Châmbaud & C^o Paris

à ma MÈRE

1

HABANERA

Pour Piano

Philippe COURRAS Op. 23

Andantino. *bien chanté.*

PIANO

f *dim.* *mf*

p *più f* *cre*

- scen *do*

First system of musical notation. It consists of a grand staff with a treble clef on the upper staff and a bass clef on the lower staff. The key signature is one sharp (F#). The first measure of the treble staff begins with a fermata over a quarter rest, followed by a quarter note G4. The bass staff begins with a quarter note G2. A dynamic marking of *f* (forte) is placed in the first measure of the bass staff. The system contains four measures in total.

Second system of musical notation, continuing the piece. It features the same grand staff and key signature. The treble staff continues with eighth and quarter notes, while the bass staff provides a steady accompaniment. The system contains four measures.

Third system of musical notation. The treble staff shows more complex rhythmic patterns with eighth notes and beams. The bass staff continues with a consistent accompaniment. The system contains four measures.

Fourth system of musical notation. The treble staff features a melodic line with eighth notes and quarter notes. The bass staff continues with a steady accompaniment. The system contains four measures.

Fifth system of musical notation. The treble staff begins with a fermata over a quarter rest, followed by a quarter note G4. A dynamic marking of *più* (pizzicato) is placed in the first measure of the bass staff. The system contains four measures.

non legato. *ff*

f *p* *p dim.*

très rythmé
pp
2 *Ed.*

cre - scen - do.

mf tre corde.

First system of musical notation, consisting of a grand staff with a treble clef on the upper staff and a bass clef on the lower staff. The key signature is one sharp (F#). The music features a rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes with some chords.

Second system of musical notation, continuing the grand staff. It includes dynamic markings: *f* (forte) and *dim.* (diminuendo). The music continues with similar rhythmic patterns.

Third system of musical notation, continuing the grand staff. It includes dynamic markings: *p* (piano) and *cresc.* (crescendo). The music continues with similar rhythmic patterns.

Fourth system of musical notation, continuing the grand staff. It includes a dynamic marking: *f* (forte). The music continues with similar rhythmic patterns.

Fifth system of musical notation, continuing the grand staff. It includes dynamic markings: *molto cresc.* (molto crescendo) and *ff* (fortissimo). The music continues with similar rhythmic patterns.

moins f

non legato.

p cres - cen

do f

non legato.

ff ff

riten - molto

a tempo

Ped.





TO THE SECRETARY OF THE

STATE

OF TEXAS

